

AL'MA Groupe action logement

Type : Marché de travaux

Edition : ffff

Parution web : 2025-10-08

Parution print : 2025-10-09

AVIS DE MARCHE

I – IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

AL'MA ACTION LOGEMENT

431 rue du Château d'Eau – BP 16 - 97660 DEMBENI

Représentée par Delphine SANGODEYI – Directrice Générale

II – OBJET DU MARCHE

2.1 – Intitulé du marché

Le présent marché a pour objet les travaux d'amélioration et de réhabilitation complète de la Résidence VALIHA.

2.2 – Type de marché et lieu d'exécution des travaux

Marché de travaux situé au 140 rue de l'Eglise – Cavani – 97600 MAMOUDZOU

2.3 – Description succincte du marché

Les travaux portent sur l'ensemble des corps d'état suivants :

- Cloisons, plafonds et peinture
- Étanchéité
- Revêtements de sol et mur, plomberie
- Menuiseries aluminium, bois et métallerie
- Électricité CFO/CFA

Cette opération vise à remettre en état et moderniser les logements en améliorant leur confort, leur performance énergétique et leur confort.

2.4 – CPV Principal

454540007 : Travaux de construction

III – ETENDUE DU MARCHE

3.1 – Tranche et Allotissement

Le marché ne comporte pas de tranche.

Les travaux à réaliser comportent 4 lots décomposés comme suit : Lot Nom

1 Cloisons / Plafonds / Peinture / Étanchéité

2 Revêtements de Sol / Mur / Plomberie

3 Menuiseries Aluminium / Bois / Métallerie

4 Electricité Cfo/Cfa

Les entreprises peuvent répondre pour un ou plusieurs lots. Dans tous les cas, elles remplissent un contrat valant acte d'engagement par

3.2 – Durée du marché

Le délai global d'exécution y compris période de préparation et Garantie de Parfait

Achèvement est de 18 mois à compter de l'ordre de service notifiant le démarrage des travaux.

3.3 – Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de réception des offres finales.

3.4 – Variantes, prestations supplémentaires éventuelles et tranches

a) Les variantes ne sont autorisées.

b) Le marché ne comporte pas de prestations supplémentaires éventuelles

c) Le marché ne fait pas l'objet de décomposition en tranches.

3.5 – Visite

Une visite obligatoire du site est organisée préalablement à la remise des offres.

Les candidats devront obligatoirement effectuer cette visite pour que leur offre soit recevable.

IV – CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

1. Prix des prestations – 60 %

2. Valeur technique - 20 %

3. Délais - 20 %

V – PROCEDURE

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1 et suivants et l'article R.2131-12 du Code de la commande publique.

L'Acheteur se réserve la possibilité de négocier.

VI – RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

Les candidats devront télécharger les documents dématérialisés du dossier de consultation des entreprises, documents et renseignements

_Q09a9Ap6bk

VII – CONDITIONS DE PARTICIPATION ET D'ATTRIBUTION

Les conditions de participation et d'attribution sont fixées au Règlement de Consultation.

VIII – CONDITIONS DE REMISE DES PLIS

Les candidatures et offres seront remises par la voie électronique via le profil d'acheteur cité

au point VI ci-dessus.

IX – DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

La date limite de réception des offres est fixée au 30 Octobre 2025 à 12 h 00 (heure locale)

X – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Judiciaire de Mamoudzou

Route Nationale 1 – Kawéni

97600 MAMOUDZOU

Tél. 02 69 61 11 15 – accueil.tj-mamoudzou@justice.fr

XI – DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION

Mercredi 8 Octobre 2025

025